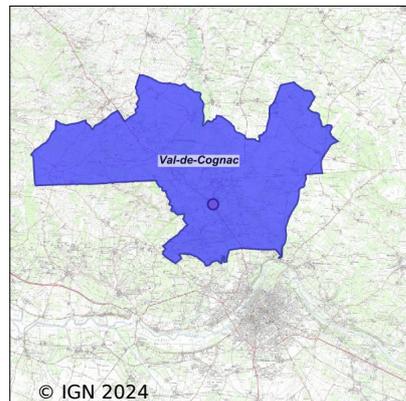


Système d'assainissement 2022

CHERVES RICHEMONT



Station : CHERVES RICHEMONT

Code Sandre	0516097V007
Nom du maître d'ouvrage	GRAND COGNAC
Nom de l'exploitant	VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
Date de mise en service	janvier 1993
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	54 Kg/j
Charge nominale DCO	108 Kg/j
Charge nominale MES	70 Kg/j
Débit nominal temps sec	150 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	439 094, 6 520 564 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Antenne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

70% de Val-de-Cognac depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

La station a reçu en moyenne 113 m³ par jour soit 75% de sa capacité hydraulique. En période de temps sec et nappe basse, la station reçoit environ 90 m³/j.

Cependant, comme le montre le graphique du paragraphe 5, la station reçoit des eaux parasites météoriques entraînant des à-coups hydrauliques. La capacité hydraulique de la station a été dépassée à 11 reprises, le volume maximum mesuré est de 189 m³.

La réalisation d'une étude diagnostique du réseau permettrait d'identifier l'apport de ces eaux météoriques.

Présence de 10 postes de relevages sur le réseau aucun nest équipé de trop-plein.

Une étude diagnostique du réseau est en cours.

Station d'épuration

Bilan 24h :

Le bilan d'auto-surveillance est correctement réalisé par l'exploitant.

Les résultats montrent un respect des normes de rejet de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015. Par contre, la concentration en azote ammoniacal est légèrement élevée pour ce type de filière (3.59 mg N-NH₄/L).

La station a reçu :

- 75% de sa capacité hydraulique ;
- 51% de sa capacité organique.

Les résultats des tests réalisés par Charente Eaux en mai montrent également une concentration en azote ammoniacal légèrement élevée.

Fonctionnement de la station

Les tests réalisés montrent régulièrement une concentration légèrement élevée en azote ammoniacal (entre 3 et 6 mg de N-NH₄).

La concentration de boues dans le bassin d'aération est pratiquement à 10 g/L. A cette concentration, le fonctionnement de la station n'est pas optimal. Elle doit être comprise entre 3 et 5 g/l. Il est indispensable que l'agent d'exploitation réalise au moins deux extractions de boues par semaine (remplissage du silo épaisseur) voir trois. La mise en place d'une pompe d'extraction (actuellement le remplissage du silo épaisseur se fait gravitairement) et l'automatisation de cette dernière faciliteraient la gestion des extractions.

L'augmentation des extractions entraînera la nécessité d'augmenter les transferts de boue vers la station d'épuration de Cognac pour leur traitement. En 2022, 4 transferts ont été réalisés.

Cette concentration élevée augmente le risque de départ de boues vers le milieu naturel en cas d'à-coup hydraulique par temps de pluie (le voile de boue dans le clarificateur est régulièrement inférieur à 1 m de profondeur). Elle entraîne également une surconsommation électrique car le temps de fonctionnement de la turbine est plus important afin de maintenir un traitement satisfaisant des eaux usées.

Si l'abaissement de la concentration de boues jusqu'à 5 g/l ne peut être atteint avec des extractions régulières, l'intervention d'une Unité Mobile de Déshydrations devra être envisagée.

Etat des ouvrages :

Prétraitement

Les ouvrages sont vétustes.

Clarificateur

La lame crantée et la lame siphonoïde sont corrodées. De ce fait, des mousses passent par des trous et se retrouvent dans l'eau traitée.

Le clifford est également percé.

Puits à boues

La vanne qui se situe dans le puits à boues permettant de lisoler du clarificateur est cassée.

Sous produits

Les boues produites correspondent aux boues évacuées sur la station dépuraton de Cognac au cours de l'année soit 9.58 tonnes de Matières Sèches.

La production réelle de boues est inférieure à la production théorique ($11 \text{ tonnes de MS} = (0.84 * ((42 \text{ kg MES éliminée/j} + 30 \text{ kg DBO5 éliminée/j}) / 2) * 365 \text{ j})$).

Le nombre d'extraction des boues est donc à augmenter.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	114 m3/j	76 %			114 m3/j	
DBO5	41 Kg/j	77 %	360 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	3 mg/l
DCO	126 Kg/j	116 %	1 100 mg/l	97 %	4 Kg/j	35 mg/l
MES	79 Kg/j		690 mg/l	98 %	1,4 Kg/j	12 mg/l
NGL	13,7 Kg/j		120 mg/l	93 %	1 Kg/j	8,6 mg/l
NTK	13,7 Kg/j		120 mg/l	93 %	0,9 Kg/j	7,8 mg/l
PT	2,8 Kg/j		24,2 mg/l	78 %	0,6 Kg/j	5,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516097V007>